

pages 6 et 7

L'eau un bien à préserver

L'été à Lalbenque

pages 4 et 5

Des projets qui prennent vie à Lalbenque

Les espaces de loisirs ont fait peau neuve, un rucher pédagogique pour comprendre la vie des abeilles...

Lire page 3

Le débroussaillage, une obligation !

Le débroussaillage est la ceinture de sécurité de votre habitation face aux feux : il limite leur propagation et facilite l'intervention des sapeurs-pompiers... **Lire page 10**



Chères Lalbenquoises, Chers Lalbenquois,

Avec l'été, les vacances approchent. Nos maisons vont s'ouvrir pour accueillir les familles qui vivent loin, les gîtes et chambres d'hotes qui parfois sont fermées en hiver vont ouvrir leurs volets pour recevoir la visite de touristes venus de toute l'Europe.

Pour rendre ce temps libre agréable à tous, notre commune, comme chaque année propose aux lalbenquois et aux visiteurs de quoi se divertir. Les festivités sont nombreuses : gastronomie avec l'omelette aux truffes et les repas à la ferme, sport, musique classique, festival occitan, balades théâtralisées dans les ruelles de Lalbenque, cinéma, théâtre, expositions, soirées dansantes.

L'été sera joyeux à Lalbenque : une bonne manière de résister à une certaine sinistrose environnante.

Les vacances, c'est aussi le temps du repos et de la réflexion. C'est pourquoi ce journal vous propose des informations très précises sur notre

système d'eau courante créé en 1962 et son entretien bien nécessaire si nous voulons pouvoir disposer d'eau potable pendant encore de nombreuses années.

Enfin, je me réjouis quand je vois les enfants de nos écoles semer des graines et désherber en attendant la récolte de salades pour la cantine du centre de loisirs cet été, ainsi que des potirons pour septembre.

Car pour la rentrée on nous annonce aussi de belles occasions de rencontre : la fête des associations et encore un beau festival autour du lac de Marcenac.

Mais en attendant, vive les vacances à Lalbenque et dans notre cher Quercy.

Liliane Lugol, *maire de Lalbenque.*



Principales décisions du conseil municipal

Conseil municipal du 5 mai 2023

Réfection des sanitaires de l'école

Le coût total de l'opération s'élève à 49 500 € TTC. La commune a obtenu une subvention de l'Etat à hauteur de 80%. Les travaux seront finalisés pour la rentrée de septembre 2023.

Conseil municipal du 9 juin 2023

Implantation d'une antenne relais

Après de nombreuses sollicitations, la commune a été sélectionnée par arrêté ministériel pour l'implantation d'une antenne relais de téléphonie mobile afin de résorber la zone blanche située dans les secteurs de Pélissié, Paillas, Laboul, Saint-Hilaire, Lacayrède et le Cuzoul. Cette antenne sera installée sur le communal de Cournesse.

Aide aux devoirs à l'ALAE

La commune et l'association Padelou. pom ont signé une convention pour l'organisation d'une aide aux devoirs durant le temps périscolaire du soir à raison de deux soirs par semaine pendant une heure.

Retransmis en direct sur la page Facebook @mairiedelalbenque.



Nouveau parcours de santé de Lalbenque

Des projets qui prennent vie à Lalbenque

Ma commune plus dynamique

Les espaces de loisirs ont fait peau neuve

Samedi 10 juin 2023, les espaces de loisirs situés autour de la piscine ont été inaugurés après une importante restructuration.

Guidés par Liliane Lugol, maire de Lalbenque, de nombreux Lalbenquois sont venus découvrir les aménagements du « Pech Léser », en compagnie des membres du conseil municipal et de M Regny, sous-préfet de l'arrondissement de Cahors.

La balade a commencé par le chemin de buis près du court de tennis, récemment nettoyé et rénové par un groupe d'habitants. La Fédération Départementale de Tennis proposait une initiation pour tous sur le court rénové et le city stade était occupé par Lalbenque Multisports pour une initiation au volley. Ce nouveau terrain déjà très fréquenté permet de pratiquer du basket, du volley, du foot, du badminton et de l'athlétisme.

Après que le ruban bleu, blanc, rouge ait été coupé, les habitants ont pu découvrir le parcours fitness, la balançoire et le parcours de santé. Ces trois projets lauréats des budgets participatifs 2021 et 2022 complètent le secteur, qui a également bénéficié de l'aménagements de chemins castinés, bancs, arbres et signalétique.

Le coût total de cette restructuration est de 130 000 € TTC avec un financement de l'Etat à hauteur de 80 %, dont la moitié par l'Agence Nationale du Sport, à l'occasion des Jeux olympiques de 2024.



Un rucher pédagogique pour comprendre la vie des abeilles

Projet lauréat du budget participatif 2022, le rucher pédagogique a été inauguré le samedi 27 mai.

Les Lalbenquois présents à cette occasion ont pu apprécier à quel point le rucher constitue un formidable support pour comprendre et échanger sur les questions d'environnement, de nature et de biodiversité. Mathis Fouillac, porteur du projet en 2022, et son équipe, réfléchissent à la création d'une association ouverte à tous pour partager ce savoir et animer la ruche.

Le rucher pédagogique a bénéficié d'un budget de 2200€.

L'été à Lalbenque

Demandez le programme !

Le dossier de l'été

Spectacle de claquettes
avec le Chêne Pensant

2 juillet
Salle des fêtes
de Lalbenque

Concours amicaux de pétanque

Organisés par Lalbenque
Pétanque Loisirs

7 et 28
juillet, 11 août
Espace du
Mercadiol



17 juillet
à 22h
Place du Sol

Cinéma en plein air
avec Ciné-Lot
West Side Story
de Steven Spielberg



25 juillet
en soirée
Place du
mercadiol

Omelette aux truffes géante

Théâtre
Le Chariot de Thespis

Tournée de la création
d'une troupe d'adolescents
par OCTopus Ritmo, en
partenariat avec La Tresse

30 juillet
dans le bourg

**Les mélodies
du Causse**

1er et 2
août
Lalbenque et
Beauregard

mardi 1er août 10h30

Répétition publique avec
l'ensemble Les Sonadori
Salle des fêtes Lalbenque

mardi 1er août 20h30

Concert avec l'ensemble
Les Sonadori - Eglise de
Beauregard

mercredi 2 août 20h30

Concert avec l'ensemble
Tutti Celli Eglise Saint-Quirin

Licences 2022-003379 // 2022-003378 - N° SIRET 91180095100012

**FESTIVAL
LES
MELODIES
DU CAUSSE**

Direction artistique Sylvain Linon

ASSOCIATION
LA CHAMBRE
À CONCERTS

01 AOÛT 2023
Les Sonadori
CONCERT À 20H30
ÉGLISE DE BEAUREGARD

02 AOÛT 2023
Tutti Celli
CONCERT À 20H30
ÉGLISE DE LALBENQUE

15€ / 10€ / GRATUIT (-15ANS)

Billetterie : Office de tourisme
Cahors-raille du lot // 05.65.53.20.65.
En ligne : Festik.net // Les Mélodies du Causse

5 août
Lalbenque

**Les Chevaux
du Gascou**
Spectacle équestre

12 au 18
août
Halle de la
mairie

**Exposition
peintures sculptures**
avec le Chêne Pensant



3 au 6 août
Lalbenque
et alentours

Estiv'oc

Festival des cultures
occitanes et d'ailleurs
Les mondes celtés

jeudi 3 et vendredi 4 août Stage de chant - Halle de Limogne

jeudi 3 août en soirée Balade musicale entre dolmens et caselles sul camin de San Jacme

vendredi 4 août Stages de danses bretonnes et occitanes
Fabrication d'instruments pour les enfants - **Marché de nuit** artisanal et gourmand - **Bal trad** avec Duo Rousse Brelaud, La Talvera et Rémi Geffroy - Déambulations, expos, cracheur de feu

samedi 5 août Concours d'épouvantails - Contes celtés pour enfants - **Stage de cuisine** "Kouign Amann et pet de none" - **Conférence** sur les collectages - **Soirée concerts** avec KKC Orchestra x CPC, Alidé Sans, La Mal Coiffée et Biniouman

dimanche 6 août Balade historique à Lalbenque
Conférence sur les collectages - **Concert de clôture** avec Recaliu

Programme complet
sur www.estivoc.com

22 août
Lalbenque

27 août
Saint-Geniès

Fête de Saint Geniès

Vide-grenier, messe, apéritif, concours de pétanque, chasse aux trésors, repas aligot-saucisse et bal musette

Soirée gourmande

à la ferme de la Borie du Moulin

2 et 3 septembre
Lac de
Marcenac

Lac'oustique Festival

samedi 2 septembre

Soirée concerts avec Kanazoé Orchestra, Lazy Grass, Europe puis nuit électronique. Restauration sur place

dimanche 3 septembre

Vide grenier, vide dressing, trocante - Yoga et siestes électroniques
Buffet antigaspi en fanfare - Apéro concert en soirée
[Programme complet sur lacoustique.surge.sh](http://www.lacoustique.surge.sh)



Réveillez le guide !

Jeudi 20 et 27 juillet, 10, 17 et 24 août, à 18h - Dimanche 6 août à 10h.

Balade théâtralisée historique à la découverte des ruelles du castrum de Lalbenque, avec le comédien Andis Roussarie RDV sur le parvis de l'église. Venez à pas de loup, le guide dort ...



L'eau, un bien précieux à préserver

A la veille de l'été, la question de l'eau potable est sensible... Tout ce qu'il faut savoir sur l'origine et le traitement de l'eau à Lalbenque.

Qui s'occupe de mon eau ?

C'est le SESEL (Syndicat des Eaux du Sud-Est du Lot) qui est propriétaire des installations de production, traitement et distribution d'eau potable : les points de captage, la station d'ultrafiltration, les réservoirs (châteaux d'eau), les conduites et les compteurs d'eaux. Toutefois, ces installations nécessitent d'être entretenues et maintenues à niveau et conformes aux évolutions réglementaires. Les compteurs d'eau doivent être relevés, les abonnés facturés, les sommes encaissées. Le syndicat ne disposant pas de personnel dédié à ces tâches, il fait appel à un prestataire de service tel que Veolia pour effectuer ces opérations. Ils sont liés par un contrat de type « affermage », négocié et suivi par le syndicat.

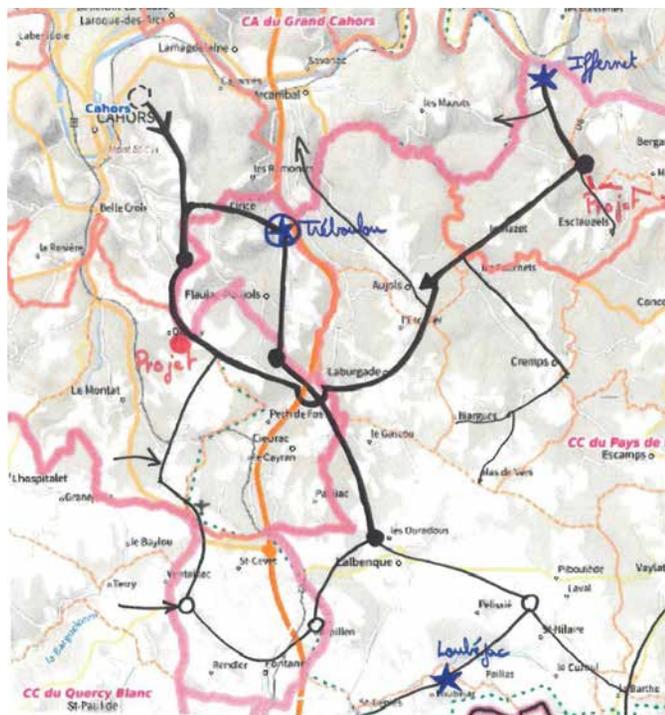
Le Syndicat définit et assure quant à lui les investissements sur les installations et le réseau. C'est l'ensemble de ces coûts qui constitue le prix de l'eau.

Le saviez-vous ?

La perte d'eau sur le réseau est d'environ **15%**, d'où la nécessité de l'entretenir !

L'eau potable à Lalbenque

L'eau que nous consommons à Lalbenque vient historiquement de la source de l'Iffernet, dans la commune d'Esclauzels. Aujourd'hui elle est principalement issue des forages du ruisseau Tréboulou. Elle y est captée puis traitée pour notre consommation.



L'eau douce, plus rare qu'on ne le pense

Avec presque les 3/4 de la planète recouverts par les eaux, il peut être difficile de croire qu'on pourrait un jour en manquer. Mais les apparences sont trompeuses.

Sur toute l'eau disponible sur le globe, moins d'1% peut être consommée, et seulement après traitement pour qu'elle soit potable...

Le saviez-vous ?

En 2022, nous avons consommé en moyenne 182 litres d'eau par personne (moyenne nationale : 146 l)



Investissements du SESEL à Lalbenque en 2022

Réseau d'eau potable

181 000€ HT : Renouvellement ou extension du réseau (route de Laburgade, Emeliès et Pechpeyroux)

65 000 € HT : Rénovation du château d'eau de Lalbenque. À l'intérieur, renouvellement en inox de toutes les canalisations et pompes, les échelles, les caillebotis. Changement d'armoire électrique.

52 000 € HT : Rénovation du château d'eau d'Auset. À l'intérieur, renouvellement en inox des canalisations, échelles et caillebotis. Placement du compteur de sectorisation à l'intérieur.

Assainissement collectif

5500€ HT : Réaménagement du réseau devant la maison médicale pour améliorer l'écoulement des eaux usées (maison médicale, piscine, école de musique).

13 000 € HT : Relevé du plan du réseau par un géomètre en classe A (GPS).

1 900 € HT : Remise à niveau de tampons sur le contournement du village et curage de 2 secteurs.

2 700 € HT : Changement de l'automate du dégrilleur à la station d'épuration et installation de robinets incongelables à chaque chasse.

1 600 € HT : Réalisation de deux bilans de fonctionnement.



Organisé par
la mairie de
Lalbenque

AGOR'ASSO

Les associations
en fête !

Samedi
9 septembre
2023



LALBENQUE

9 h > 17 h - Salle des fêtes

Jardinons à l'école !

Un jardin pédagogique à l'école dans le cadre du plan de Relance.

À l'initiative de Bio46, le groupement des agriculteurs bio du Lot et en collaboration avec l'équipe enseignante, un jardin pédagogique a été créé à de l'école primaire de Lalbenque.

Avec l'aide de Delphine Lasvènes de Bio46, les classes élémentaires ont préparé la terre, planté des graines de légumes et de fleurs, repiqué des plants, fabriqué des étiquettes à base d'argile et d'encres végétales, arrosé, biné, paillé... et ils prennent soin à tour de rôle du jardin en plein champ. Les plus petits quant à eux cultivent en jardinières.

Ce sont des lieux d'apprentissages avant tout, mais aussi des espaces de détente et d'activités ludiques.



Cultiver sans eau ? c'est possible!

Christian Delzers, installé depuis peu à Lalbenque nous fait part de son expérience de maraîchage avec très peu d'eau à Castelsarrasin. Sa méthode : le BRF enterré.

Le procédé qui consiste à utiliser du bois raméal fragmenté (BRF) enterré pour limiter la consommation d'eau se déroule selon 6 étapes :

1. Se procurer en automne des branches de feuillus de 1 à 7 cm de diamètre fraîchement coupées. et les passer au broyeur pour obtenir des morceaux de 2 à 4 cm x 0,5 cm.
2. Épandre ce bois raméal fragmenté (BRF) sur le sol brut sur 3 ou 4 cm d'épaisseur et laisser reposer 2 ou 3 mois minimum.
3. Avant la plantation ou le semis, enfouir ce BRF dans le sol à une profondeur de 10 à 15 cm, sur l'emplacement des futures plantations ou sur la totalité du terrain si vous disposez d'une quantité suffisante.
4. Planter ou semer et arroser comme d'habitude le temps que les plants aient pris racine ou que les semis soient bien nés (15 à 20 jours). Éviter les légumes racines (pomme de terre, carotte, navet ou radis long) ils risquent d'avoir des formes bizarres !
5. Dès que possible, si les plants sont assez hauts, procéder à un paillage du sol entre les rangs et au pieds des plantes afin de limiter l'évaporation et le désherbage (paille, tonte de gazon, feuilles ...)
6. N'arroser qu'au delà de 3 semaines sans pluie et si les feuilles ont tendance à se flétrir. Dans ce cas, veiller à arroser aux pieds des plantes sans mouiller les feuilles.

Récolter comme d'habitude. Abonder la terre en BRF tous les ans si possible!

Le débroussaillage, plus qu'une nécessité : une obligation !

Le débroussaillage est la ceinture de sécurité de votre habitation face aux feux : il limite leur propagation et facilite l'intervention des sapeurs-pompiers. En débroussaillant votre terrain, vous investissez donc pour votre sécurité. C'est pourquoi c'est une obligation légale sur notre territoire, classé à risque.

Qui est concerné ?

Vous êtes concerné par cette obligation si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues. Vous êtes également concerné si vous possédez une parcelle constructible dans les zones précitées.

VOUS DEVEZ DÉBROUSSAILLER LES ABORDS DE VOS BÂTIMENTS, DANS UNE ZONE DE 50 À 100 MÈTRES*



*vous pouvez être amené à intervenir sur le terrain de vos voisins. Ils ont l'obligation de vous y autoriser l'accès, et en cas de refus, les opérations de débroussaillage seront à leur charge.

À savoir

La réalisation du débroussaillage peut nécessiter d'intervenir sur la propriété de vos voisins, car il est de votre responsabilité de veiller à la sécurité de votre propriété. Il vous appartient alors de demander à vos voisins l'autorisation d'accéder à leur terrain et d'y effectuer les opérations de débroussaillage. S'ils s'y opposent, ces travaux seront à leur charge et deviennent leur responsabilité (administrative et pénale).

Ne pas débroussailler peut entraîner une verbalisation.

Comment débroussailler votre terrain ?

Débroussailler votre terrain, c'est réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres autour de votre habitation. Vous êtes concerné par cette obligation légale si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres d'un massif forestier.



Supprimer les arbustes sous les arbres.



Couper la végétation basse (herbes, broussailles...)



Élaguer les arbres conservés.



Couper les végétaux et branches des arbres et arbustes proches des constructions.



Couper les arbustes morts et les branches sèches.



Couper les branches des arbres afin que les arbres ne se touchent pas entre eux.



Limiter l'importance des haies et les éloigner des bâtiments.



Éliminer les déchets par broyage, compostage ou mise en déchetterie.



Éloigner les réserves de bois ainsi que tout autre stock de combustible des constructions.



Nettoyer les gouttières et les toits pour les débarrasser des feuilles et aiguilles de pin.

Pour savoir si vous êtes concerné, renseignez-vous auprès de votre mairie, votre préfecture ou sur feux-foret.gouv.fr



Ouverture de la ressourcerie du tiers-lieu à Lalbenque !

Une « ressourcerie » ou « recyclerie », pour donner une seconde vie aux objets et aussi, pourquoi pas faire des trouvailles !

Tous les mardis et samedis matin, vous pouvez venir découvrir ce petit lieu qui annonce en partie ce que sera le tiers-lieu de Lalbenque et son activité de ressourcerie. Vêtements de tous âges, livres, vaisselle, linge de maison, petit mobilier, accessoires... ici tout se troque. L'objectif est le recyclage et la seconde vie des objets. Pour l'instant, ils sont petits, mais la future ressourcerie permettra aussi le troc d'objets plus volumineux.

Un des axes du tiers-lieu prend donc vie ici, et les bénévoles de l'association La Tresse qui l'animent comptent bien aller plus loin : ateliers de réparation, de couture, etc. Vous pouvez d'ores et déjà venir profiter de cette première version de la ressourcerie, rue du Paradis, petite ruelle en face de l'église.

Ouverture les mardis de 10h à 12h et les samedis de 9h30 à 12h45. Dépôt d'objets le mardi matin.



Comment s'inscrire à l'Opération Tranquillité Vacances ?

Vous partez bientôt en vacances ? Afin d'éviter les cambriolages, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances.

Votre inscription à l'Opération Tranquillité Vacances vous garantit que les services de gendarmerie se chargent de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage).

Pour vous inscrire, vous pouvez utiliser le service en ligne ou vous rendre directement à la gendarmerie de Lalbenque. Votre inscription doit être effectuée au plus tard la veille du départ.

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34634



Tribune de l'opposition

Une première partie de mandat timide

La mi-mandat approche, il convient donc de tirer un bilan après les 3 premières années du nouveau conseil municipal.

Nous déplorons que notre statut d'élus d'opposition ne nous donne pas accès à de nombreux dossiers qui sont verrouillés - à double tour - par la majorité, Madame le maire en tête. Quelques exemples pour illustrer nos propos : impossibilité d'accéder au rapport de l'expert venu pour le chantier du stade, interdiction de garder un exemplaire des dossiers de candidature lors du vote pour l'organisation du marché aux truffes...

Pour une majorité qui se veut transparente, on a vu mieux !

Si la majorité municipale excelle en matière de communication sur les réseaux sociaux, nous déplorons qu'elle éprouve des difficultés à concrétiser des projets réellement structurants pour la commune. Espérons que la suite du mandat soit plus concrète en terme de réalisations.

Nous constatons aussi que l'entente cordiale - de façade - qui leur a permis d'être élus ne règne plus. Nous assistons à de réguliers rappels à l'ordre envers les conseillers qui s'égareraient ou qui afficheraient un avis divergent. Il y a bien 2 camps dans la majorité mais nous le savions depuis longtemps.

Les élu(e)s de Lalbenque pour Tous restent à votre écoute.



Agenda

9
sept **Agorasso**

15-16
sept **Journées du patrimoine**

17
sept **Brocante**
Organisée par Le Livre Une Aventure

17-30
sept **Visages d'ailleurs, expositions**
Halle de la Mairie



Piscine de Lalbenque : saison 2023

Ouverte jusqu'au 15 septembre

Horaires

Du 8 juillet au 3 septembre : tous les jours de 14h à 19h

Jusqu'au 7 juillet et du 4 au 15 septembre : mercredi de 15h à 20h, samedi et dimanche de 15h à 19h

Prix d'entrée

Après-midi : Enfants : 2,5€ - Adultes : 3,5€ - Gratuit pour les moins de 5 ans

Mercredi à partir de 18h : Enfants : 1,5€ - Adultes : 2,5€

Abonnement 10 entrées (sauf le mercredi après 18h) : Enfants : 22€ - Adultes : 32€

Des aquabikes à la piscine

Ils permettent de pédaler dans l'eau pour se muscler sans se blesser. Vous pouvez louer les vélos aquatiques pendant l'ouverture de la piscine au public. Pour pouvoir pédaler dans le bassin, il suffit d'ajouter 4€ au prix d'entrée. Des séances collectives d'aquabike, encadrées par le maître nageur, sont proposées tous les jours en fin de journée (tarif à la séance ou forfait)

Et toujours un ensemble d'activités pour tous les âges !

Cours d'aquagym, d'aquafitness, de circuit training, d'aquabikes avec des tarifs à la séance ou par forfaits de 10 ou 20 séances.

L'école de natation est ouverte aux enfants débutants ou expérimentés de 5 à 16 ans et aux adultes, pour apprendre ou perfectionner les différents styles de nage.

Une buvette pour vous restaurer avec boissons glaces, goûter salé et sucré... A disposition : transats et raquettes de badminton !

Renseignements à la mairie au 05 65 31 61 17. Documents d'inscription disponibles en mairie

Publication de la Mairie de Lalbenque - Tirage sur papier 100% recyclé : 1100 exemplaires
Directeur de la publication : Liliane Lugol - Maquettage et graphisme : Les Diodes - Impression : ESAT de Boissor

Rendez-vous sur www.lalbenque.fr

05 65 31 61 17 - email : mairie@lalbenque.fr



@mairiedelalbenque



Téléchargez
gratuitement
Intramuros
Lalbenque
ou flashez ce
QRcode

12